LICENCE PROFESSIONNELLE
CONTRÔLE NON DESTRUCTIF DES MATÉRIAUX ET DES STRUCTURES

& CQPM TECHNICIEN EN ANALYSE PHYSIQUE ET QUALITÉ DES MATÉRIAUX

FORMATION EN ALTERNANCE
AVEC UNE CERTIFICATION QUALIFIANTE

IUT CHALON SUR SAÔNE

UIMM
PÔLE FORMATION
Bourgogne 21-71
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

UB
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

CONTENU DE LA FORMATION

■ **UE1 Enseignement général** : qualité, métrologie, plans d'expérience, anglais, management, normes et réglementations.

■ **UE2 Contrôle Non Destructif** : techniques de CND (radiographie, ressuage, magnétoscopie, émission acoustique ultrasons, courant de Foucault, thermographie, contrôles visuels, interférométrie…), capteurs et instrumentation pour CND.

■ **UE3 Matériaux et défectologie** : matériaux (métalliques, alliages, polymères, bétons, verre…), techniques de caractérisation (MEB, DRX…), défectologie et durabilité des matériaux (forgeage, soudage…).

■ **UE4 - Projet tutoré**

■ **UE5 - Stage**

MODALITE DE LA FORMATION

■ 410 heures d'enseignements.
■ 39 semaines en entreprise.

PERSPECTIVES ET DEBOUCHES

■ **Pour la partie CND :**
■ Contrôleur CND sur site
■ Responsable d'équipe d'intervention CND
■ Formateur aux techniques de CND
■ Technico-commercial
■ Développeur Techniques ou Technologies CND
■ Développeur Capteur / Instrumentation pour le CND

■ **Pour la partie Matériaux :**
■ Contrôleur Process et Produits (Métallurgie, Composites, Céramiques…)
■ Responsable Qualité

NOMBRE DE STAGIAIRES

■ Mini 18 / Maxi 24

COMPETENCES ET OBJECTIFS

L'objectif est de former des Techniciens Supérieurs, dans le domaine des Contrôles Non Destructifs, susceptibles de s'insérer très aisément dans le milieu professionnel, et d'accéder rapidement à des fonctions d'encadrement au sein de leur entreprise.

Les Contrôles Non Destructifs sont aujourd'hui essentiels pour la plupart des sociétés de production industrielle qui, de façon générale, ont besoin de contrôler, sans détruire et sans perturber leurs lignes de production.

Dans le domaine de la maintenance également, les CND sont incontournables pour augmenter la fiabilité, la sûreté ou la durée de vie des installations, que ce soit dans les industries du Transport, de la Métallurgie, de la Chimie, du Génie Civil, du Nucléaire et de l'Energie.

■ Une spécialisation autour de 2 axes :

■ Les Contrôles Non Destructifs :

L'accent est mis sur la connaissance des techniques de CND: Radiographie, Tomographie, Ressuage, Magnétoscopie, Emission Acoustique, …, avec une focalisation particulière sur la thermographie infrarouge, les courants de Foucault et l'échographie industrielle (ultrasons multiéléments, immersion, TOFD, …). Sont abordées également, dans le cadre des CND, les notions de capteurs et d'instrumentation.

■ Les matériaux et l'intégrité des structures :

De solides connaissances dans le domaine des Matériaux (Métaux, Alliages, Composites, les Bétons, et les Verres), des techniques de caractérisation et de mise en forme (moulage, forgeage, …) et d'assemblages (soudage, collage, …). La formation se focalise sur la notion de défauts, de structure ou de vieillissement, et les techniques à mettre en œuvre pour les détecter.

PROFIL DES CANDIDATS ET CONDITIONS D'ACCES

Sur dossier pour les titulaires de :

- **DUT** GMP, GIM, SGM, MP, Chimie, MCQ...
- **L2** Sciences et Techniques ou diplôme équivalent.
- **BTS** (Maintenance, Mécanique, Chimie, Chaudronnerie...).

Dossier de candidature sur
http://iutchalon.u-bourgogne.fr

EVALUATION ET DOUBLE VALIDATION

Les étudiants sont simultanément inscrits à la Licence Professionnelle, diplôme national, et à la préparation du CQPM, titre reconnu par la profession :

■ Le Diplôme délivré par l'université de Bourgogne

La Licence Professionnelle qui s'effectue sous le régime du contrôle continu.

■ Le CQPM : la certification professionnelle de référence

Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie

Le CQPM « Technicien en analyse physique et qualité des matériaux » délivré par la branche professionnelle de la métallurgie (UIMM). Le CQPM certifie les capacités professionnelles. Il assure une reconnaissance professionnelle et sociale au plan national par les entreprises de la branche métallurgie.

ALTERNANCE ET CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats.

■ Statut

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail. L'étudiant est salarié de l'entreprise mais est également inscrit comme étudiant au sein de l'Université de Bourgogne.

■ Durée

La durée du contrat est équivalent à la durée de la Licence Professionnelle soit 1 an. Le rythme de l'alternance est établi par un calendrier (en moyenne 1 semaine à l'IUT / 3 semaines en entreprise).

■ Rémunération

Dans le cadre de son contrat de professionnalisation, l'étudiant alternant perçoit une rémunération calculée en % du SMIC et variant en fonction de l'âge et du niveau d'études.

CONTACTS

■ Pédagogie

IUT CHALON SUR SAÔNE
1 Allée des Granges forestier
71100 CHALON SUR SAÔNE

Secrétariat LP CNDMS
Tél : 03 85 42 43 57
licencecndms@u-bourgogne.fr

■ Formalités administratives

PÔLE FORMATION UIMM BOURGOGNE 21-71

Maison des Entreprises
6, allée A. Bourland - BP 67007
21070 DIJON Cedex

Maison des Entreprises 71
75, grande rue St Cosme - BP 90007
71102 CHALON SUR SAÔNE Cedex

Tél : 03 80 78 79 50
contact@formation-industries-2171.com

V0-2019

PRINCIPAUX PARTENAIRES

membre du réseau UIMM LA FABRIQUE DE L'AVENIR

L'université de Bourgogne est membre de UBFC UNIVERSITÉ BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ